

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Impôts-Trésor

N ° 41 / 12 novembre 2009



D'UN MUR À L'AUTRE

Pour un mur abattu il y a 20 ans à Berlin, combien se sont construits, et combien subsistent un peu partout ?

Est-ce vraiment l'unité retrouvée d'un peuple et la fin d'un système étatique et policier que les dirigeants européens ont célébrés ?

N'est-ce pas plutôt ce qu'ils considèrent comme étant le point de départ de leur projet européen, entièrement soumis aux intérêts du capitalisme mondialisé mais en même temps claquemuré dans son espace ?

De la fraternité entre les peuples, de ce que vivent et attendent aujourd'hui les travailleurs européens, il a peu été question.

Par contre, on y aura entendu les dirigeants, SARKOZY en particulier, appeler solennellement au démantèlement de tous les murs.

Qu'ils commencent alors à appliquer leurs principes en Europe, en démantelant celui qui existe entre l'Espagne et le Maroc, autour des enclaves de Ceuta et Melilla :



Les morts y ont été plus nombreux qu'à Berlin, et la liste est toujours ouverte.

Pour celles et ceux qui s'intéressent aux méthodes de l'Europe à sa frontière sud, voir le livre noir de Ceuta et Melilla à l'adresse suivante :

www.meltingpot.org/IMG/pdf/livrenoir-ceuta.pdf

PETIT MUR PORNICAIS

Il est d'autres murs que de béton ou de barbelés : des murs administratifs ou symboliques. Exemple :

Sous prétexte d'éviter la propagation du virus de la grippe A aux collègues de Pornic, la gérante du restaurant où ils déjeunent a reçu de la délégation des services sociaux une invitation... à les installer un peu à l'écart des autres clients !

La peur de l'Autre se diffuse partout. Combattons-la partout.

INFORMATION INTERSYNDICALE

Calendrier prévisionnel des heures d'information :

Cambronne : jeudi 19/11 de 14 à 16 h

Chateaubriant : lundi 23/11 de 9h30 à 11h30

Ancenis (SIE-SIP) : lundi 23/11 de 14 à 16 h

Ancenis (Trésorerie) : lundi 14/12

Pornic : jeudi 26/11 de 9h30 à 11h30

Saint-Nazaire finances : lundi 26/11 de 14 à 16 h

(CGT, CFDT, FO, Solidaires)

ECOLE NATIONALE DU TRESOR

Les élections du 22 octobre au conseil de scalarité des inspecteurs stagiaires ont nettement placé la CGT en tête avec 126 voix sur 424 exprimées (496 inscrits). FO obtient 93 voix, SUD 62 voix et la CFDT 59 voix. 2 autres listes « indépendantes » obtiennent respectivement 45 et 39 voix.

Ce vote en constante progression ces 3 dernières années traduit la confiance croissante des stagiaires dans la démarche de la CGT.

SÉCU PEAU DE CHAGRIN

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2010, qui va venir en débat à l'Assemblée nationale, prévoit un déficit de 30,6 milliards d'euros.

En l'état, il annonce de très mauvaises nouvelles.

Parmi les principales mesures, on note la hausse du forfait hospitalier qui passerait de 16 à 18 €, toute une série de médicaments qui ne seraient plus remboursés qu'à 15%, le contrôle des arrêts de travail qui serait renforcé dans un état d'esprit de flicage. Le gouvernement menace toujours de fiscaliser les indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie professionnelle. Sur la partie assurance vieillesse, on écorne le droit des femmes à la majoration de durée d'assurance.

Un rapport récent de la Cour des comptes atteste qu'entre 1990 et 2003, la contribution des ménages au financement de la Sécu a augmenté de 9,5% quand celle des entreprises a baissé de 6 points.

En revanche, les dividendes versés aux actionnaires sont passés en un peu plus de 20 ans de 5% à 25% de la valeur ajoutée des entreprises non financières.

Pour la CGT, une réforme du financement de la Sécurité sociale s'impose, mais sans recourir aux mesures de régression sociale du gouvernement. En commençant par mettre un terme aux exonérations en tous genres dont bénéficie le patronat.

REVUE DE PRESSE :

Ouest-France 07/11/2009

La CGT dénonce les conditions d'accueil aux impôts

La CGT des Impôts déplore, dans un communiqué de presse, les conditions d'accueil du public à l'hôtel des finances de Saint-Nazaire et les dysfonctionnements de l'administration fiscale autour du prélèvement de la taxe foncière. Elle explique que « l'accueil a été fermé au public avant l'heure officielle, à plusieurs reprises, en raison d'un afflux de personnes que le dimensionnement du service ne permet pas d'absorber ». Selon la CGT, le même problème s'était posé lors de la sortie des avis d'imposition de la taxe foncière. Certains

contribuables mensualisés ont reçu un avis ne tenant pas compte des prélèvements déjà effectués. A ce sujet, la CGT précise que « des prélèvements ont eu lieu à l'échéance pour la totalité de la taxe ». Elle exige la restitution immédiate du trop-versé. Le syndicat considère que cette situation est le résultat « d'une décision calamiteuse de fusion des services des impôts et du Trésor public qui avait pour objectif de réduire les effectifs et non, comme affiché officiellement, de faciliter l'impôt aux contribuables ».